

grandes lignes de ce roman héroïque. Il suffit de les avoir esquissées pour montrer le bien fondé de la condamnation.

— On a pu être surpris de voir le cardinal de Lai, une des plus jeunes parmi les cardinaux-diacres, passer subitement à l'ordre des évêques, et monter sur le siège épiscopal de Sabine, comme aussi le cardinal Cassetta quitter son ancien évêché pour passer à celui de Frascati. La règle veut en effet que les cardinaux suburbicaires ne quittent plus leur siège que pour passer à celui de Porto et Santa Rufina qui est celui du sous-doyen du Sacré-Collège. Voilà l'explication de cette mutation inattendue. Le cardinal Cassetta a deux grandes qualités qui chez lui s'allient admirablement bien, il est très riche et est aussi très charitable. Il est d'une famille romaine qui avait de grands biens et a pu les conserver au milieu des troubles économiques qui ont suivi l'entrée des Italiens, en se gardant des spéculations dites édilitaires, des achats de terrains, des constructions d'immeubles. Aucune des ruines qui se sont amoncelées et ont dissipé en grande partie les trésors accumulés par les grandes familles princières, n'a touché la famille Cassetta, et le cardinal est d'une charité inépuisable. Quand il fut nommé évêque de la Sabine, il consacra une grande partie de sa fortune à soulager les souffrances et la misère de son peuple, qui est rangé parmi un des plus pauvres d'Italie. Mais ce peuple a été gâté par le socialisme, et la charité du cardinal n'avait pu faire entrer dans son cœur la reconnaissance pour les bienfaits qu'il en recevait. Des incidents fâcheux vinrent révéler au cardinal cet état d'esprit de ses diocésains. Ses voitures étaient souvent couvertes d'ordures, des cris de vengeance le saluaient au passage et dans plusieurs circonstances il eut raison de croire sa vie même menacée. Aussi dégoûté des avanies dont il était l'objet, il demanda au Souverain-Pontife de changer de siège, et, comme celui de Frascati était vacant, sollicita et obtint la